Enchères : l’étude Bérard-Péron-Rousselot se développe à Saint-Etienne

Juridique - Publié le 13 mai 2022 à 06h00, par ESSOR Loire

Basée depuis l’origine il y a 100 ans à Lyon où elle reste ancrée, l’étude Bérard-Péron-Rousselot a choisi Saint-Etienne où elle développe depuis ce début d’année l’activité de ventes volontaires.

Maître Rémy Rousselot associé de l'étude Bérard-Péron-Rousselot, qui a ouvert un local début janvier rue de la Résistance à Saint-Etienne (©Noémie Coquet)

Depuis janvier 2022, l’étude Bérard-Péron-Rousselot a pignon sur rue à Saint-Etienne où elle occupe des locaux d’un peu plus de 100 m², 4 rue de la Résistance en centre-ville.

"*L’intérêt de venir ici pour développer les ventes volontaires, c’est de proposer aux Stéphanois une ouverture vers nos savoir-faire, nos experts et également la possibilité d’intégrer leurs objets dans les différentes ventes spécialisées de nos deux hôtels des ventes à Lyon*", explique M[e] Rémy Rousselot, commissaire-priseur en charge de développer l’antenne stéphanoise de l'étude Bérard-Péron-Rousselot, déjà présente en centre-ville de Lyon et à Corbas.

Le chiffre d'affaires réalisé est tenu à discrétion, mais le professionnel indique qu'entre 4 000 et 5 000 catalogues sont envoyés pour chaque vente à la clientèle de collectionneurs historiques.

La maison de ventes aux enchères, ultra spécialisée dans les bijoux, l’horlogerie et la mode, a pour particularité de proposer environ 50 vacations thématiques par an (sur un total de 80) : les arts d’Asie, d’Afrique, les meubles anciens, le street-art, les vins, etc. Une façon de

se démarquer de la concurrence.

"*Cela n'existe pas à Saint-Etienne pour le moment car il n'y a tout simplement pas assez de volumes d'objets. Ce qu'on propose aux Ligériens et Altiligériens, c'est de leur faciliter l'accès aux ventes spécialisées*", ajoute M[e] Rousselot lui-même très curieux des arts décoratifs du 20[e] siècle, un domaine sur lequel il souhaite insister : "*Saint-Etienne est la capitale du design donc ce choix n'est pas du tout incohérent, je pense qu'il y a encore de belles choses à découvrir*".

Le commissaire-priseur entend organiser plusieurs journées d'estimations gratuites par an dont la prochaine est prévue en juin pour faire découvrir l'étude, mais aussi la profession de plus en plus tournée vers l'extérieur ces dernières années, grâce notamment au développement des ventes en ligne *via* Interenchères.

A noter que l'estimation d'un bien par un commissaire-priseur est gratuite, et peut se faire à 90 % sur photo par envoi de mail, précise M[e] Rousselot qui conseille :"*Le bien que la famille considère souvent comme le plus important n'est pas forcément celui qui a le plus de valeur, c'est pour cela qu'il vaut mieux ne pas se débarrasser trop vite d'un objet*".

Des travaux de rénovation – un investissement lui aussi laissé à discrétion – seront réalisés d'ici septembre 2022 dans le local stéphanois où un showroom et une salle des ventes volontaires seront créés.

Noémie Coquet

Judiciaire
Les associés sont en fait installés depuis 2019 à Saint-Etienne où ils ont pris la succession de M[e] Frédéric Brossat, sur la partie ventes judiciaires. Ce dernier se consacrant uniquement aux ventes volontaires aujourd'hui. L'étude Bérard-Péron-Rousselot dissocie l'activité de ventes volontaires de l'activité de ventes judiciaires, développée quant à elle sous l'entité Actaura Loire.